

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université de Guyane

Projet d'offre de formation de 2^e cycle pour
le contrat 2022 – 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 17/05/2021

Rapport publié le 28/10/2021

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Thierry Cachot, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

Dans la continuité de l'affichage annoncé dans le dossier bilan, l'Université de Guyane représente pour son prochain contrat 2022-2026, l'offre de formation de 2^e cycle dans trois champs :

- *Développement et encadrement du territoire*, qui regroupe, avec des mentions de 1^{er} cycle, trois masters. Le périmètre de ce champ reste confiné au domaine Droit-Économie-Gestion ;
- *Territoires amazoniens* qui intègre quatre masters dont les objectifs sont relatifs à la santé globale et tropicale, à la biodiversité et à la valorisation des ressources naturelles, à l'interculturalité et aux technologies innovantes en milieu amazonien ;
- *Éducation, formation et insertion sociale*, qui inclut les quatre masters des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), masters qui ont été récemment accrédités dans le cadre de la nouvelle réforme des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé).

Deux créations de mentions constituent les principales modifications apportées à cette offre de 2^e cycle par rapport au précédent contrat, portant ainsi le nombre de masters à sept auxquels s'ajoutent les quatre masters MEEF. Les intitulés de ces nouvelles mentions sont :

- *Langues étrangères appliquées (LEA)* avec un parcours dont l'intitulé n'est pas encore déterminé ;
- *Chimie et sciences du vivant* avec un parcours *Valorisation des ressources amazoniennes*.

Pour assurer la soutenabilité de cette offre, l'Université de Guyane s'associe à d'autres universités, nécessairement lointaines, en s'appuyant sur les modalités de l'enseignement à distance. Ainsi, les deux mentions *Justice, procès, procédure* et *Énergie* sont co-accréditées avec l'Université de Montpellier. La mention *Biodiversité, écologie, évolution* est co-accréditée avec l'Université des Antilles et AgroParisTech. Pour la mention en cours de création, LEA, des recherches de partenaires sont en cours.

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2^e cycle

L'offre de formation proposée pour le 2^e cycle est en cohérence avec les champs thématiques choisis par l'Université de Guyane pour répondre aux besoins du territoire. Université de proximité et à dimension humaine (moins de 4 000 étudiants), elle met tout en œuvre pour assurer le lien entre aspirations des étudiants, diplômes proposés et besoins des acteurs socio-économiques. L'offre master se positionne dans des domaines de pointe en lien avec les axes de recherche des différentes unités de recherche (UR) du site et avec les axes de l'école doctorale.

La création de la mention *Chimie et sciences du vivant*, dans le champ *Territoires amazoniens*, complète l'offre de formation master après la licence *Sciences de la vie et de la terre*. Abordant la valorisation des ressources amazoniennes, cette mention s'inscrit parfaitement dans les axes stratégiques de l'Université de Guyane et répond à des besoins du territoire. La mention (LEA), proposée en création dans le deuxième champ *Développement et encadrement du territoire*, bénéficiera d'un véritable ancrage territorial. Ce dernier projet n'est en revanche pas abouti car une co-accréditation est envisagée mais aucun établissement partenaire n'a donné de réponse pour le moment. Par ailleurs, pour les deux créations, des questionnements se posent quant à la soutenabilité d'une telle offre.

Le pilotage de l'offre master s'opère à deux niveaux : le premier, institutionnel (Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), Commission recherche, Conseil académique (CAc)), définit la stratégie alors que le second concerne les équipes pédagogiques et les composantes, qui définissent des projets de formation et les rendent opérationnels. L'articulation entre ces deux niveaux est judicieusement assurée par une instance appelée Collège qui regroupe l'équipe politique, les directions de composantes et d'unités de recherche, les directions des services centraux et les responsables de formation. Cette structuration permet une bonne communication entre les représentants institutionnels, les composantes et les différents services.

L'université souhaite mettre en place une politique volontariste d'assurance qualité en s'appuyant sur des dispositifs et outils internes d'évaluation et de contrôle qualité. Elle répond ainsi aux recommandations du comité d'évaluation de l'offre de formation de master. Les conseils de perfectionnement et l'évaluation des enseignements/formations sont ainsi placés au cœur de ce processus. Démarrée lors de la précédente période, cette politique n'a pas vraiment porté ses fruits dans les différentes mentions, comme l'a montré l'évaluation des formations par le Hcéres. Pour inciter les équipes pédagogiques à entrer dans un processus d'amélioration continue, l'établissement s'est ainsi doté d'une charte de l'évaluation, a établi un cadrage pour le

fonctionnement des conseils de perfectionnement et réfléchit à la mise en place d'un label qualité. Par ailleurs, des indicateurs sur la qualité du pilotage seront définis pour ce prochain contrat, ils alimenteront les dialogues stratégiques et budgétaires avec les composantes. Ces différents leviers devraient permettre l'appropriation de ces dispositifs par les équipes, appropriation qui a crucialement fait défaut ces dernières années. Ni le dossier, ni la visite n'ont permis d'obtenir des informations sur des indicateurs fiables pour apprécier au mieux ces dispositifs.

L'établissement souhaite que les étudiants deviennent acteurs de leur formation. L'évaluation des formations est centralisée au niveau de l'établissement pour assurer un bon taux de réponse et le cadrage pour les conseils de perfectionnement impose la présence d'étudiants. Ils participent également au niveau institutionnel à la CFVU et au CAC. Aucune donnée chiffrée sur les taux de réponse ni sur le pourcentage de conseils de perfectionnement effectifs ne vient démontrer cette dynamique.

L'Observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle (OVE-IP) est un élément essentiel du pilotage mais il reste embryonnaire. Le manque crucial de moyens (financiers et humains) est un obstacle au développement de toute politique d'amélioration continue de l'offre de formation. Il est important que l'université et les équipes disposent de données fiables pour mettre en œuvre tous les dispositifs d'assurance qualité. Des pistes de mutualisation de l'observatoire avec le rectorat sont à l'étude.

L'adossement recherche n'est plus à démontrer. L'offre master s'aligne sur les axes stratégiques des différentes unités de recherche (UR) du site mais on regrette que le dossier n'explique pas davantage les UR impliquées et les axes de recherche concernés. Le point à améliorer concernant la faible poursuite d'études en doctorat est pris en compte par l'établissement et des mesures correctrices vont être apportées. Pour attirer davantage d'étudiants vers ce type de poursuite d'études, il est prévu de proposer des stages en laboratoire, de mettre en place un projet des cordées de la recherche et des modules de sensibilisation dès la licence.

Comme précisé dans le rapport d'évaluation bilan de l'offre de formation de master guyanaise, la présence du monde socio-économique et culturel est indéniable et s'opère aussi à différents niveaux : ses représentants sont associés au pilotage en participant aux conseils de perfectionnement des formations et aux différentes instances (Conseil d'administration, CAC, CFVU, Commission recherche, Commission culture, Conseils des composantes). L'établissement mettra en place des espaces d'échanges avec ces représentants et incitera tous les responsables de masters à formaliser des conventions de partenariats avec le monde socio-économique.

Le développement de la formation tout au long de la vie (FTLV) est un axe que l'établissement souhaite rendre prioritaire, en s'appuyant sur l'Institut universitaire de formation continue (IUFC), qui fait le lien entre les équipes pédagogiques et le réseau des partenaires du monde socio-économique et culturel. L'université essaime dans les composantes en nommant des référents formation continue et en mettant en place un référentiel spécifique (en particulier, sur-rémunération des heures complémentaires effectuées à l'IUFC).

L'organisation en champs et filières de l'offre de formation contribue, au-delà de la structuration en départements de formation et de recherche, à des interactions entre les équipes pédagogiques. La petite dimension de cette université est aussi un facteur favorable aux échanges et aux mutualisations d'enseignements et d'enseignants. Le Collège qui permet de regrouper tous les acteurs de la formation est une instance essentielle aux partages des bonnes pratiques et aux dialogues entre filières et composantes. La structuration proposée est propice à l'appropriation des procédures et documents de cadrage par les équipes.

Le chemin parcouru depuis la création de l'Université de Guyane est à saluer. Aux objectifs de devenir une université autonome et de trouver sa propre identité, s'ajoute celui de s'adapter aux réformes qui se sont succédé ces dernières années. Le projet politique concernant la formation est ambitieux mais force est de constater le décalage entre les intentions et les moyens dont dispose l'université pour assurer l'opérationnalisation des dispositifs et pour contrôler leur efficience. Ce constat a été mis en évidence lors de l'auto-évaluation mise en place par l'établissement. Le manque de moyens souvent pointé par l'établissement et par les équipes pédagogiques risque de mettre en défaut cette dynamique et de bloquer l'accompagnement au changement. La poursuite des chantiers engagés nécessite des moyens fléchés en priorité sur l'observatoire, élément incontournable pour opérer toute évolution.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2^e cycle

Le dossier reste laconique sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2^e cycle.

Les modalités d'admission et d'inscription sont classiques : les candidats choisissent tout d'abord une formation sur l'application e-candidat et s'ils sont admis, procèdent à une inscription administrative et pédagogique dans un cadre dématérialisé. Sont à souligner l'accueil des nouveaux étudiants pendant une semaine pour une immersion réussie dans l'université ainsi que l'accueil particulier des étudiants étrangers par le Bureau des relations internationales et des étudiants en situation de handicap par le Relais handicap. Des dispositifs d'orientation sont proposés pour tous les étudiants via le Service universitaire d'information et d'orientation. Quant à l'accompagnement, le dossier ne précise pas de dispositifs particuliers pour les étudiants en master.

L'organisation globale de l'offre de formation respecte le cadrage précis établi par les instances universitaires. Les éléments de la note de cadrage sont clairs et se focalisent sur le pilotage et la structure du projet de formation.

L'établissement investit dans tous les champs relevant des compétences, des langues, des stages, des innovations pédagogiques, du numérique, des liens avec la recherche et de l'international. Des objectifs cibles vont être définis, permettant de mettre en place un label qualité interne. Il est regrettable que le dossier ne donne aucune information sur ces objectifs ni sur les critères donnés aux équipes. Seules quelques précisions sont données sur le développement de l'approche par compétences et sur l'innovation pédagogique. L'université reconnaît la nécessité de mettre en place un accompagnement des équipes pédagogiques dans ce changement des pratiques mais ne précise pas qui seront les acteurs de cet accompagnement.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences ainsi que le fonctionnement des jurys s'appuient sur un cadrage précis édicté par l'établissement. Dans ce domaine, l'université souhaite aussi mettre en place un suivi du respect de ces règles. Enfin, le supplément au diplôme n'a pas été développé et sera une priorité pour le prochain contrat.

En conclusion, l'investissement de l'établissement dans l'organisation de l'offre de formation est certain. Un cadrage précis est proposé et des dispositifs seront proposés aux équipes pour les aider dans cette transformation. La question des moyens est toujours centrale : comment l'établissement qui souffre de sous-encadrement et d'un manque de personnel entend-il subvenir à ces besoins croissants d'accompagnement des enseignants ? Lors de la visite, les représentants institutionnels, conscients de ces difficultés, envisagent de réorganiser les services pour une meilleure efficacité, en mutualisant par exemple davantage de moyens, et de rechercher des ressources extérieures en travaillant avec les partenaires.

Les formations

Champ : Encadrement et développement du territoire

| Intitulé de la formation | GM/M | Etablissement(s) | Avis sur l'accréditation |
|---|------|---|---|
| Économie de l'entreprise et des marchés | M | Université de Guyane | Avis réservé. Le fort taux d'abandon entre le M1 et le M2 n'est pas remis en question. |
| Justice, procès, procédures | M | Université de Guyane Université de Montpellier | Avis favorable |
| Langues étrangères appliquées | M | Université de Guyane | Création. Avis réservé en l'absence de projet clairement défini. |

Champ : Territoires amazoniens

| Intitulé de la formation | GM/M | Etablissement(s) | Avis sur l'accréditation |
|-------------------------------------|------|--|---|
| Biodiversité, écologie, évolution | M | Université de Guyane Université des Antilles AgroParisTech | Avis favorable |
| Chimie et sciences du vivant | M | Université de Guyane | Création. Avis favorable |
| Civilisations, cultures et sociétés | M | Université de Guyane | Avis favorable |
| Énergie | M | Université de Guyane Université de Montpellier | Avis favorable. Mention accréditée en vague A (évaluation pour l'Université de Montpellier). |

Observations de l'établissement

Cayenne, le 15 septembre 2021

PRESIDENCE

Réf. : Président/AP/SA N° 069/09/21

Dossier suivi par M. Sophie ALBY

Sophie.alby@univ-guyane.fr

**Campus de Troubiran - BP 20792
97337 CAYENNE**

Le Président

À

HCERES

Objet : Observations relatives au rapport sur le dossier d'accréditation 2nd cycle.

Madame, Monsieur,

Après avoir pris connaissance du rapport sur le dossier d'accréditation 2nd cycle, nous n'avons émis des observations sur la présentation des Masters et au regard du Master Langues étrangères appliquées.

Nous vous les proposons, ci-après, en annexe.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.


Antoine PRIMEROSE

Annexe : Observations sur Masters

Nom de l'établissement : Université de Guyane

Présentation :

-Indiquer l'erreur factuelle/observation ci-dessous :
Le périmètre du champ Développement et encadrement du territoire reste confiné au domaine Droit-Economie-Gestion.

-Indiquer la modification souhaitée (s) ci-dessous :

Le périmètre du champ Développement et encadrement du territoire inclut les formations du domaine Droit-Économie-Gestion et celles des Langues étrangères appliquées.

Les formations

| GL/L/LP | Intitulé de la mention | Observations |
|---------|-------------------------------|--|
| M | Langues étrangères appliquées | <p>Des modifications ont été récemment apportées au projet suite aux discussions avec l'équipe pédagogique du Master LEA de l'Université Bordeaux Montaigne.</p> <p><u>Mention souhaitée</u> : <i>Master Langues, affaires, interculturalités : Management d'événements nationaux et internationaux.</i></p> <p><u>Parcours</u> : « Management d'événements nationaux et internationaux » Une co-accréditation est en voie de discussion avec l'Université de Bordeaux Montaigne. Ouverture souhaitée de ce master : 2023 ou 2024.</p> |

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)